



Groupe
DEJANTE INFERA

DEJANTE
VRD & CONSTRUCTION
SUD-OUEST

75, av. de la Libération
19360 MALEMORT
Tél. 05 55 92 80 10
contact1@dejante-infra.com

www.dejante-infra.com



Urbanisme

DONZENAC

Révision allégée n°5 du PLU

2 Orientations d'Aménagement et de Programmation

(Janvier 2019)

Principes d'aménagement sur le site de l'Escudier II :

- Orientation 1 : création d'un accès à partir de la RD 920
Il est proposé d'établir une seule voie d'accès centrale réutilisant la sortie existante sur la RD 920 distribuant le parcellaire en totalité. Cette voirie jouxtera le chemin rural au Sud permettant une cohérence de cheminement piétonnier avec l'existant.
- Orientation 2 : l'anticipation de l'arrivée de la zone
N'ayant pas de détail sur l'implantation des activités spécifiques, il est proposé de ne pas prédéfinir la division parcellaire et d'insertion des bâtiments laissant au futur permis d'aménager de tenir compte des projets.
- Orientation 3 : la prise en compte des habitations
Il est proposé d'établir une zone tampon de 40 mètres entre les espaces actuellement d'habitation et la future zone d'activités économiques. Cette distance est mesurée depuis le bâtiment le plus proche du hameau de l'Escudier. Cette zone pourra être paysagée (plantations, gestion du pluvial, ...).
De plus, il est conservé l'espace Nord en zone naturelle, ce qui limite l'impact et protège leur environnement.
- Orientation 4 : insertion du projet dans son contexte paysager
Il est proposé d'établir et de conserver des espaces naturels :
 - Au nord, le triangle naturel sera conservé en l'état.
 - Le long de la RD 920 suivant ainsi le ruissellement des eaux pluviales. Il est proposé d'y intégrer les éventuels bassins de rétention suivant ainsi la topographie et le fonctionnement naturel du terrain, répondant à un impact futur.
 - Le maintien des petits espaces boisés.



